

SOUTIEN FINANCIER DE 125 \$
Bonification de l'aide pour l'achat de couches neuves lavables en 2011

Blainville, le 6 août 2010 [Mis à jour le 23 mars 2011] - Depuis le début de 2010, la Ville de Blainville a bonifié son programme de soutien financier pour l'achat de couches de coton. Élaboré dans le cadre des initiatives environnementales et de la campagne « Blainville y voit ! », le programme permet maintenant aux parents blainvillois de bénéficier d'une aide financière minimale de 100 \$ lors de l'achat d'un ensemble de 24 couches neuves lavables. Mis en place en 2009, cet appui financier était auparavant de 25 \$. Grâce à la collaboration d'un marchand local, l'aide peut atteindre jusqu'à 125 \$, sous la forme d'une carte



cadeau échangeable à la Boutique Bleu Citron de Blainville. Pour l'obtenir, les parents sont invités à compléter le formulaire prévu à cette fin et à le présenter au comptoir de l'environnement de l'hôtel de ville de Blainville avec une preuve de résidence ainsi qu'une preuve de naissance de l'enfant âgé de moins de deux ans. Les femmes enceintes sont également admissibles au programme.

Les formulaires et autres renseignements sont disponibles sur le site Web de la Ville au www.ville.blainville.qc.ca/environnement, à l'hôtel de ville ou chez Boutique Bleu Citron, au 899c, boul. du Curé-Labelle. Pour recevoir la remise postale de 100 \$ pour les achats faits ailleurs qu'à la boutique Bleu Citron, il suffit également de compléter le formulaire disponible sur le site Web ou à l'hôtel de ville.

Geste environnemental

Si l'on enfouit chaque jour plus de quatre millions de couches jetables au Canada, on comprend aisément l'impact sur notre environnement, d'autant plus que le contenu des couches jetables pollue les sites d'enfouissement.

Bien que les couches de coton nécessitent un lavage et le recours à un détergent, on estime que la lessive d'une brassée de couches, une ou deux fois par semaine, équivaut environ à cinq utilisations de la chasse d'eau par jour pendant sept jours. On soutient également que les couches en tissu encouragent les bébés à apprendre à être propres plus rapidement qu'avec les couches jetables, étant donné que les enfants ressentent rarement de l'humidité ou de l'inconfort avec ces dernières.

Pour d'autres renseignements sur cette question, on peut consulter les liens pertinents sur www.ville.blainville.qc.ca/environnement.

Montant de la subvention :	<input type="checkbox"/>	125 \$ (sous forme de carte cadeau chez Bleu Citron).
	<input type="checkbox"/>	100 \$ (sous forme de remise postale).
Date de la demande :		

Identification du requérant	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	Blainville (Québec)
Code postal :	
Téléphone (résidence) :	

Attestation du requérant	
Je certifie que les renseignements donnés ci-dessus sont vrais et complets. Tout requérant qui fournit des renseignements faux ou incorrects, perdra le bénéfice de la subvention et devra rembourser celle-ci.	
Signature du requérant :	
Date :	

Démarche et documentation
1. Fournir une preuve de résidence de la Ville de Blainville (compte de taxes, carte du citoyen, etc.).
2. Fournir une preuve de naissance (l'enfant doit avoir moins de 2 ans).
3. Se présenter avec le formulaire complété et une preuve d'achat d'un paquet de 24 couches neuves lavables (copie originale – dans les 90 jours suivant l'achat), à l'un des comptoirs du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à l'hôtel de ville de Blainville, au 1000, ch. du Plan-Bouchard.
4. Une fois la demande complétée , une carte cadeau de 125 \$ applicable à l'achat de 24 couches neuves lavables à la BOUTIQUE BLEU CITRON (899C, boulevard du Curé-Labelle, Blainville) vous sera remise.
5. En remplacement de la carte cadeau, vous pouvez recevoir une remise postale (chèque de 100 \$) pour l'achat de 24 couches neuves lavables réalisé ailleurs qu'à la boutique Bleu Citron.

Espace réservé à l'administration	
Préposé :	
Date :	
No certificat :	

Service des finances